

# **RV IRCANTEC LE 22/11/05**

## **AU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**FONCTION PUBLIQUE** : VERDIERdircabPARMENTIER SANTE : BONNET/BOYER  
**CMH** :THUILLIER ,SKURNIK,LAMISSE  
**SNAM** :WAGNER  
**INPH**: REA  
**CPH**: FARAGGI

J.F.VERDIER indique :

1) que la négociation avec les syndicats du CA de l'Ircantec amène le gouvernement à proposer une réforme sensiblement reprofilée et nous dit il améliorée dont nous devrions avoir la teneur sous 48h(délai de transmission aux partenaires qui doivent en avoir la primeur).

2) que la prise d'effet de la réforme est retardée et interviendra au 1/1/07 sauf en ce qui concerne la réforme de la gouvernance de l'ircantec toujours préparée pour application au 1/1/06. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas toujours envisagé de boucler pour fin 2005 en même temps que la gouvernance, les dispositions financières applicables donc en 2007 . Mais ce calendrier pourrait éventuellement être revu avec report à juillet 2006 pour la promulgation du cadre financier laissant ainsi du temps à la négociation.

3) Dans le cadre de la réforme de la gouvernance, il y aura au moins un siège PH désigné par les organisations représentatives au CA.

4) Il tient à insister sur le fait que dans cette affaire Christian Jacob et Xavier Bertrand ont une vision commune de la réforme. En clair, c'est vraiment le ministère de la fonction publique qui a la maîtrise complète du dossier.

O.BOYER confirme l'intention du ministre de la santé d'intervenir dans le traitement du dossier pour prévoir des mesures compensatoires pour l'application de la réforme aux PH.

Nos interlocuteurs n'apportent aucune réponse à nos demandes d'explication sur l'état du régime ni à celles d'expertise indépendante pour un diagnostic partagé.

Aucun écho à l'hypothèse que nous formulons d'une sortie du régime mais elle n'est pas d'actualité pour nos interlocuteurs.

En résumé on a entendu le message suivant :

OUI on vous a compris et vous voyez on a déplacé les curseurs de la réforme et le ministère de la santé va vous concocter en plus quelques mesures compensatoires ... mais comme tous les français et un peu plus car vous êtes des privilégiés, vous devrez envisager quelques SACRIFICES pour vos retraites.

**On peut donc considérer qu'il est temps de déplacer le curseur de la mobilisation et de déposer un préavis de grève.**

On a convenu particulièrement avec le SNPHAR d'attendre les documents qu'on doit avoir jeudi et de se concerter pour un dépôt vendredi pour une date à confirmer mais qui pourrait être le jeudi 8 décembre.